Zeitschrift: Bulletin de la Société Fribourgeoise des Sciences Naturelles = Bulletin der Naturforschenden Gesellschaft Freiburg

Herausgeber: Société Fribourgeoise des Sciences Naturelles

Band: 94 (2005)

Rubrik: Pro Natura : rapport d'activité

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 11.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Pro Natura Fribourg - Rapport d'activité 2004
Rapport annuel du président

JACQUES ESCHMANN
Président de Pro Natura Fribourg

Éditorial

Le droit de recours des associations[1] est en danger. Depuis son introduction dans la législation suisse, plus de 20 interventions parlementaires ont demandé sa suppression ou sa limitation. Jusqu'ici heureusement sans succès. Mais il faut faire face à de nouvelles salves : suite à une initiative parlementaire du député UDC Hoffmann, la droite du Conseil des États va tenter de réviser la loi sur la protection de l'environnement dans un sens très restrictif. De leur côté, des sections du parti radical ont lancé une initiative visant à empêcher les organisations de recourir contre des projets approuvés lors d'une votation populaire ou par un législatif.

Or ce droit de recours est plus que jamais nécessaire. Il permet à des associations comme la nôtre d'obliger les autorités à (faire) appliquer la loi. Appelés à trancher, les tribunaux nous donnent raison dans les deux tiers des cas, soit un taux de réussite plus de trois fois supérieur au taux de succès moyen. C'est dire si nos organisations font usage de ce droit avec circonspection, et seulement si les autres voies ont été épuisées. D'ailleurs, ces recours ne représentent que 1% du total, le 99% étant le fait de particuliers (voisins, propriétaires, etc.) qui défendent la plupart du temps des intérêts privés. À eux seuls, ces chiffres montrent que les retards et les surcoûts liés aux procédures ne sont pas dus aux recours des organisations, mais à ceux des autres ayants droit, nullement visés par la droite parlementaire !

Admettons que celle-ci arrive à ses fins : nombre de projets mal ficelés, surdimensionnés ou ne répondant pas aux normes environnementales légales verraient le jour parce que nos organisations auraient été muselées. Mais les retards et les surcoûts, dus le plus souvent à des procédures engagées par des particuliers, ne disparaîtraient pas pour autant. L'efficacité économique n'y

[1] Une trentaine d'organisations ont été sélectionnées par les autorités, dont bien sûr Pro Natura, le WWF et l'ATE.

aurait rien gagné, alors que la nature, le paysage et le patrimoine seraient les premiers à en souffrir.

Les milieux qui attaquent nos associations n'osent probablement pas avouer leur but. Au vu de ce qui précède, il est pourtant limpide : démanteler l'ensemble de la législation et des instruments de protection de l'environnement afin de donner champ libre au libéralisme, qui ne se contente pas de diminuer la pression fiscale, déréglementer le social ou privatiser des pans entiers du secteur public. Voilà pourquoi l'OFEFP (Office Fédéral de l'Environnement, des Forêts et du Paysage) a été le plus durement attaqué lors des coupes budgétaires de 2003 (17% de diminution contre 6% en moyenne pour l'administration fédérale). But ultime : supprimer l'OFEFP (ou en faire un pion de l'économie) et museler les organisations de protection de l'environnement.

Pro Natura a senti le danger. Notre organisation centrale a en effet décidé de renforcer le secteur qui s'occupe du travail politique, afin d'être mieux présente là où l'on peut combattre le démantèlement.

L'année 2004 dans la réserve naturelle du Vanil Noir

Au printemps, Pro Natura a informé le locataire de l'alpage des Morteys-Dessous ainsi que le public de son intention de ne pas renouveler le contrat. Notre volonté que cet alpage retourne à la nature a suscité un vif débat largement relayé par les médias locaux. En effet, à cette altitude (1900 m.), la pâture n'est pas indispensable au maintien de la biodiversité. L'absence de bétail aurait peu d'incidences sur la richesse floristique et faunistique de cet espace. En revanche, le maintien d'un troupeau de vaches laitières entraîne des coûts d'entretien importants au niveau des infrastructures (chalet, chemins…). La priorité de Pro Natura est la protection des milieux naturels et non le soutien de l'activité agricole. Elle est toutefois disposée à soutenir l'économie alpestre dans la mesure où cette dernière est nécessaire à la réalisation de ses objectifs.

Chaque année, la réserve fait l'objet de travaux d'entretien. La coupe de rumex autour du chalet de Bounavaux est effectuée régulièrement. Cette mesure vise à empêcher l'expansion de cette plante indésirable. Dans le vallon des Morteys, le balisage du sentier botanique a été amélioré. Ce sont des bénévoles qui se sont attelés à cette tâche : gardes-nature et surveillants de la faune. Qu'ils trouvent ici l'expression de notre gratitude ! Sans leur soutien, il serait difficile de mener à bien la gestion de la réserve.

Aménagement du territoire : un thème de plus en plus brûlant

Les questions d'organisation du territoire prennent une importance toujours croissante dans notre travail, alors que le mitage du paysage s'accélère. Notre section s'est opposée à l'implantation d'un dépôt pour cadavres d'animaux à St Urs, dans une zone agricole de grande valeur paysagère. Nous estimons que les critères pour l'octroi d'une dérogation, nécessaire à toute construction hors de la zone à bâtir, ne sont pas remplis. Selon nous, une telle installation doit être implantée en zone industrielle.

L'affaire très médiatisée du déclassement de 55 hectares de zone agricole dans la commune de Galmiz est un cas encore plus flagrant. Aucune valeur naturelle n'est directement mise en péril, mais l'impact d'une implantation industrielle ne doit pas être sous-estimé. L'office fédéral du développement territorial a jugé cette mise en zone conforme à la loi. Pro Natura, comme les autres organisations environnementales, a renoncé à s'opposer, refusant de faire le travail des autorités. Nous sommes toutefois défavorables au choix du

site de Galmiz, estimant qu'une implantation à Yverdon ou Payerne aura également des répercussions en termes d'emplois pour les Fribourgeois.

Grande Cariçaie : la vigilance reste de mise

Les organisations n'ont finalement levé leur opposition à la construction du port de Cheyres qu'en octobre 2004. Le regroupement des amarrages illégaux des communes concernées par le projet faisait encore l'objet de discussions. Pour Pro Natura, l'augmentation de la capacité des ports sur la rive sud, doit être strictement liée à l'assainissement des amarrages sauvages, afin de préserver des endroits tranquilles pour la faune. Les installations souhaitées par la commune de Font seront réglées dans le cadre de sa zone d'intérêt générale, admise dans le plan d'affectation cantonal.

L'accroissement de la navigation de plaisance sur le lac de Neuchâtel oblige les associations à être particulièrement vigilantes quant aux conséquences sur la rive sud. Nous continuons de nous engager pour qu'une surveillance efficace soit assurée, aussi bien terrestre que lacustre.

Quelques nouvelles des routes alpestres et forestières

Deux recours étaient pendants auprès du Tribunal administratif. Ce dernier nous a donné gain de cause pour la route des Ombriaux (Albeuve), constatant que ce projet détruirait des biotopes reconnus. Dès lors, il préconise la solution que nous avions privilégiée : l'installation d'un câble pour la desserte du chalet. En revanche, il a rejeté nos objections pour ce qui est de la Bruggera-Fillistorfena (flanc est du Cousimbert). Il a estimé que les marais de pente et bas-marais présents dans la région n'étaient pas directement menacés. A ses yeux, la pose d'une barrière et des restrictions de circulation devraient limiter l'impact humain sur le site. Encore faut-il que ces mesures soient réellement appliquées et contrôlées ? Pro Natura Fribourg continue de s'engager pour que cette réglementation soit respectée.

Jeunes et Nature

Le groupe J+N propose chaque mois une animation à une douzaine d'enfants : l'occasion de prendre conscience de la nature par le contact direct, l'observation, l'écoute, le ressenti et le jeu.

Lors de la sortie " Rivière ", les enfants ont cherché les larves et autres petites bêtes se cachant dans le sable et sous les pierres. En déterminant ces

bio-indicateurs, ils ont évalué l'état de propreté de la rivière. Lors de la soirée " Blaireaux ", les enfants ont observé des terriers et des coulées, puis à l'affût, ils ont attendu silencieusement la sortie des blaireaux à la tombée de la nuit. La chance était avec le groupe, car un blaireau a montré sa tête, laissant une sensation inoubliable. La journée consacrée au lièvre était l'occasion de visiter l'exposition à Champ Pittet. Ensuite, les participants, transformés en lièvres, ont construit un gîte, recherché de la nourriture, fui les prédateurs, créé un mini-biotope avec des objets naturels. En juillet, des spéléologues en herbe ont découvert le monde des grottes, lors d'un week-end aux Marrindes. En décembre, Jacques Rime, peintre animalier, a accueilli le groupe dans son atelier.

Le programme 2005 a déjà commencé, toutes les indications se trouvent sur le Croc Nature ou sur le site internet de Pro Natura.

Conservation de l'Azuré de la Sanguisorbe (Maculinea teleius) et de l'Azuré des paluds (M. nausithous) dans l'Intyamon

L'Azuré des paluds (*Maculinea teleius*) et l'Azuré de la sanguisorbe (*Maculinea nausithous*) sont deux petits papillons bleutés au cycle plutôt surprenant. Jugez plutôt : ils pondent sur la Sanguisorbe dans les bas-marais et leurs chenilles se font élever par des fourmis.

Des populations relictuelles de ces deux espèces menacées au niveau mondial étaient signalées dans l'Intyamon. Une prospection des marais en 2004 dans l'ensemble de la vallée a permis de trouver 9 nouveaux sites séparés en 3 noyaux distincts. Mais ce constat positif est à nuancer : l'état de beaucoup de marais se dégrade et plusieurs sites potentiels ont disparu rien qu'en 2004. Les drainages sauvages et une exploitation trop intensive ou mal adaptée en sont les principales causes.

Pour une conservation à long terme de ces deux espèces, il faut absolument maintenir ces populations en l'état actuel et garantir que des échanges puissent avoir lieu. Pour cela, des mesures concrètes aptes à rétablir les connexions entre ces populations vont être proposées dans le cadre du projet de réseau écologique de l'Intyamon, en collaboration avec le Mouvement Agricole de l'Intyamon.

Un réseau écologique autour de l'Auried

En 2004, Pro Natura Fribourg a initié un projet de mise en réseau, qui s'étend sur la commune de Kleinbösingen et l'ancienne commune de

Liebistorf. Les agriculteurs contribuent à la mise en valeur de la biodiversité des surfaces agricoles par un entretien ciblé des surfaces de compensation écologiques et par leur emplacement judicieux. Les milieux vitaux de l'hermine, du tarier des prés, de l'alouette, de la rainette, du lézard agile, du machaon et du bleuet seront ainsi améliorés. Pro Natura assure la coordination et le suivi de ce projet.

Festival de cinéma en plein air à Charmey, du 18 au 21 août 2005

Le festival 2004 a remporté un vif succès, malgré un temps maussade. La seconde édition se déroulera du **18 au 21 août 2005**. Les projections se dérouleront comme d'habitude à Vounetz, à la station d'arrivée de la télécabine. Le programme comprendra des films grand public et des films nature. Cette manifestation est placée sous l'égide de Pro Natura et de la COOP, notre principal sponsor. Elle bénéficie aussi de la collaboration active de l'Office du tourisme de Charmey.

Concours : jardins à papillons 2005

Les jardins et les parcs accueillent toujours plus de plantes exotiques, privant ainsi les papillons de leur source de nourriture et d'endroits adéquats pour la ponte. Pro Natura veut inverser la vapeur ! Vous entretenez un jardin de manière naturelle, vous privilégiez les plantes indigènes, alors participez à notre concours. Les jardins favorables aux papillons seront certifiés et les meilleurs de Suisse, récompensés par des prix attrayants. En prime, une visite guidée du Papiliorama est offerte au lauréat fribourgeois.

Inscriptions et conditions de participation sous www.pronatura.ch ou renseignements à notre secrétariat.

Les plantes préférées des papillons

Samedi 18 juin 2005, 14 heures

Lors d'une excursion au jardin botanique de Fribourg, vous avez la possibilité de découvrir les plantes qui favorisent les papillons.

Sur place, des mélanges de semences pour papillons seront à disposition.

La sortie est bilingue et gratuite, elle est organisée par l'Association des Amis du Jardin Botanique de Fribourg en collaboration avec Pro Natura Fribourg.

« La longue vie des déchets abandonnés dans la nature »

Cette affiche a pour but de sensibiliser le grand public à la problématique des déchets abandonnés dans la nature. Elle peut être posée dans des réserves naturelles ou être utilisée en milieu scolaire à des fins didactiques.

Conçue par Pro Natura Fribourg, de format A3, son prix est dégressif : 5.- un seul exemplaire, 4.- dès 20 exemplaires et 3.- à partir de 50 unités (frais de port non compris). Commandes auprès de Pro Natura Fribourg

Invitation à l'assemblée générale 2005
du vendredi 8 avril à 19h15
à l'auditoire de biologie végétale 0.110, Université de Fribourg
Rue Albert-Gockel
(attention nouvel endroit : près de la Clinique Garcia)

Ordre du jour :

1. Approbation du procès-verbal de la dernière assemblée générale (le procès verbal peut être consulté sur place dès 18h30)
2. Rapport d'activité du président et des chargés d'affaires
3. Présentation du projet " Papillons de l'Intyamon ", par JEROME GREMAUD biologiste
4. Approbation des comptes et rapport des vérificateurs
5. Démissions et élections
6. Diver

Impressum

Encart de la section fribourgeoise de Pro Natura
Editeur : Pro Natura Fribourg
Secrétariat : Rte de la Fonderie 8C
CP 183, 1705 Fribourg
tél./fax 026 422 22 06, pronatura-fr@pronatura.ch
Textes : JOSE COLLAUD, JACQUES ESCHMANN,
JEROME GREMAUD, CHRISTIAN IMESCH,
SOPHIE ORTNER, MARIE SCHALLER
Impression : AZ Print, Aarau
Tirage : 2500 exemplaires